

CONDITIONS DE LA VENTE

LA VENTE EST FAITE EXPRESSEMENT AU COMPTANT A
DEFAUT de paiement en espèces, carte ou virement bancaire,
l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère
immédiatement ou à la première opportunité ; Les acquéreurs
paieront en sus des enchères, les frais suivants : 24 % TTC.
Les acheteurs étrangers prendront livraison de leurs achats après
règlement en espèces ou virement bancaire. Une exposition
préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état
des objets mis en vente, il ne sera admise aucune réclamation une
fois l'adjudication prononcée. Il est conseillé aux adjudicataires
de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs
délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui
sont à leur charge et au minimum 10€ H.T. par mois et par lot
(facturation effective un mois après la vente). Le magasinage
n'engage pas la responsabilité de la S.V.V. (Société de ventes
volontaires) à quelque titre que ce soit. Les indications portées au
catalogue engagent la responsabilité de la S.V.V. compte tenu des
rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet
et portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été
établies compte tenu des connaissances scientifiques et
artistiques à la date de la vente. Aucune réclamation ne sera
possible pour les restaurations d'usage et petits accidents,
l'exposition ayant permis l'examen des œuvres. L'état des cadres
n'est pas garanti. Le réentoilage, le parquetage ou le doublage
constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront
pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif. La
S.V.V. décline toute responsabilité sur les conséquences
juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acheteur.

ORDRES D'ACHAT Le Commissaire-Priseur et les experts se
chargent d'exécuter gratuitement les ordres d'achat qui leur
seront confiés, en particulier par les amateurs ne pouvant assister
à la vente. Enchères par téléphone : si vous souhaitez enchérir
par téléphone, il convient de nous adresser copie recto-verso de
votre carte de crédit en cours de validité et de nous autoriser à
procéder au débit de cette carte en cas d'acquisition.

INCIDENTS DE PAIEMENT - FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHÈRES (TEMIS)

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de **HOTEL DES VENTES DE MAYENNE PASCAL BLOUET EURL** ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interenchères.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interenchères.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, **HOTEL DES VENTES DE MAYENNE PASCAL BLOUET EURL** pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- **Pour les inscriptions réalisées par **HOTEL DES VENTES DE MAYENNE PASCAL BLOUET EURL** :** par écrit auprès de **HOTEL DES VENTES DE MAYENNE PASCAL BLOUET EURL**,
- **Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés :** par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes.

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication.

L'enchérisseur doit informer HOTEL DES VENTES DE MAYENNE PASCAL BLOUET EUROL de tout changement concernant ses coordonnées de contact. »